

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Dolitrium SARL » des éléments d'actifs matériels et immatériels relatifs à l'activité de fabrication de matelas, mousses, salons et sommiers métalliques, détenus par la société « Industrie Marocaine de la Mousse et du Matelas SAS »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : La société « Dolitrium SARL » ;
- **La cible** : Les éléments d'actifs de la société « Industrie Marocaine de la Mousse et du Matelas SAS ».

Nature de l'opération

- Achat d'éléments d'actifs.

Secteurs économiques concernés :

- Fabrication de matelas, mousses, salons et sommiers métalliques.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 avril 2026.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Dolitrium SARL » d'éléments d'actifs matériels et immatériels relatifs à l'activité de fabrication de matelas, mousses, salons et sommiers métalliques, détenus par la société « Industrie Marocaine de la Mousse et du Matelas SAS ».

« Dolitrium SARL » est une société à responsabilité de droit marocain, filiale du groupe Dolidol, ayant pour objet la prise de participation et de contrôle de sociétés et le placement et la gestion de valeurs mobilières.

« Industrie Marocaine de la Mousse et du Matelas SAS » est une société par actions simplifiée de droit marocain, active dans la fabrication de matelas, mousses, salons et sommiers métalliques, intervenant sur les marchés de la production et de la commercialisation de mousse polyuréthane flexible à usage industriel et de la production et de la commercialisation de produits de literie.

Fait à Rabat, le 09 avril 2026